

Déclaration d'accessibilité

XPO Logistics s'engage à rendre son site internet de recrutement accessible conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site Web :

<https://jobs.europe.xpo.com/?locale=fr> **FR**

État de conformité

Le site carrières de XPO Logistics n'est **pas pleinement conforme** au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), version 4.1.

Un audit d'accessibilité complet n'ayant pas encore été réalisé, le niveau de conformité exact du site n'est pas encore connu.

Contenus non accessibles

En l'absence d'audit détaillé, les non-conformités suivantes sont susceptibles d'être présentes sur le site :

- Certaines images peuvent ne pas disposer d'alternatives textuelles pertinentes ;
- La navigation au clavier peut être partiellement limitée sur certains composants interactifs ;
- Certains contrastes de couleurs peuvent être insuffisants ;
- Les formulaires de candidature peuvent ne pas être totalement compatibles avec les technologies d'assistance (lecteurs d'écran, navigation clavier) ;
- La structure de certains contenus peut ne pas être correctement hiérarchisée.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le **19 mai 2026**. Elle repose sur une **auto-évaluation** et une analyse générale des fonctionnalités du site, sans audit RGAA formel à ce stade.

Amélioration et contact

XPO s'engage à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne en situation de handicap. Nous vous invitons à nous informer des problèmes d'accessibilité que vous rencontrez sur notre site en nous

écrivain à l'adresse : T&DEurope@xpo.com

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou à une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits. Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- [Un formulaire de contact.](#)
- [La liste du ou des délégués de votre région avec leurs informations de contact direct.](#)
- Une adresse postale (envoi gratuit, ne pas mettre de timbre) : Défenseur des droits – Libre réponse 71120 – 75342 Paris CEDEX 07.